

Conseil Municipal du vendredi 03 juillet 2020
Convocation : 26 juin 2020
Affichage du compte-rendu : 10 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 03 juillet 2020 à 20 heures en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra Hählen, Maire
Présents : Mme Hählen Sandra, Mme Falcinella-Gillard Virginie, M Monnier Georges, Mme West Lamy Audrey, M Chalumeaux Yves, Mmes Miller Claudine, Geneletti Jocelyne, Debrand Sandrine, Mrs Tonnaire Guy, Martenot Ernest, Bert Jérôme, Rochet Michel, Ferniot Daniel.
Absents excusés : Mme Daclin Emilie qui donne procuration à M Jérôme Bert - Mme Anne Le Guiriec Roy qui donne procuration à M Georges Monnier

Secrétaire de séance : Mme Audrey West-Lamy

Le précédent compte-rendu de conseil appelle deux remarques : Le détail du vote de chaque délibération doit être stipulé sur le compte rendu. L'ordre du tableau des adjoints doit être respecté.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1- DPU : Après exposé, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente d'un terrain parcelle cadastrée AB414 ainsi que sur la vente d'une maison parcelles cadastrées AC19 et AC 20 .

2- Vote des taux :

TAXE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'Habitation	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%	
Taxe foncier bâti	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%
Taxe foncier non bâti	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%

3- Vote du budget principal : Yves Chalumeau présente le budget et remercie l'équipe précédente pour le travail réalisé pour l'élaboration de ce dernier.

Budget Fonctionnement

Exercice précédent

Exercice courant

	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	Crédit de report (1)	Propositions de nouveaux crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)
Dépenses	809401.60	809401.60	971464.23		881586.67	881587.00
Recettes	809401.60	809401.60	928221.44		881587.00	881587.00

Budget Investissement

Exercice Précédent

Exercice courant

	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	Crédit de report (1)	Proposition de nouveaux crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)
Dépenses	2032116.12	2032116.12	1123661.18	754931.25	712456.75	1720000.00
Recettes	2032116.12	2032116.12	940406.22	430299.74	1289700.26	1720000.00

4- Vote du budget du lotissement les Varraches :

Budget Fonctionnement

Exercice Précédent

Exercice courant

	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	Crédit de report (1)	Proposition de nouveaux crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)
Dépenses	334800.00	334800.00	229744.30		332300.00	332300.00
Recettes	334800.00	334800.00			332300.00	332300.00

Budget Investissement

Exercice Précédent

Exercice courant

	Budget primitif	Budget voté	Total Réalisé	Crédit de report (1)	Proposition de nouveaux crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)
Dépenses	332300.00	332300.00			325500.00	325500.00
Recettes	332300.00	332300.00			325500.00	325500.00

5- Redevance du Palladium :

Une demande de Mme Cécile Roussel, gérante du bar Le Paladium est parvenue en mairie concernant une volonté d'extension de la terrasse qui passerait de 10 m2 à 24m2. D'autre part, suite à la crise du COVID et ses conséquences financières, une demande d'exonération du droit de place qui s'élève à 225€ pour 6 mois a également été formulée.

Le débat s'engage sur l'équité de traitement vis-à-vis des autres commerçant et artisans de Mouchard. A ce jour, aucune autre requête de cette nature n'est arrivée en mairie et les commerçants et artisans n'ont formulé aucune demande spécifique lors de la rencontre du 23 juin. Le conseil accepte la gratuité pour cette année avec une abstention lors du vote.

6- PVR (Participation Voirie et Réseaux) Lotissement du Montaubin :

Pour rappel, lors de l'aménagement du Lotissement du Montaubin, il avait été convenu avec les propriétaires privés que la mairie se chargeait de réaliser dans son entier les travaux de voirie et de réseaux et que lors des ventes, le coût de 28€/m² HT leur serait refacturé (délibération du 25/06/2010). A ce jour, les vendeurs ont du mal à vendre ces parcelles du fait de ce coût élevé qui vient grever le prix total de vente au m². Une demande d'achat de deux parcelles est en cours et après avoir rencontré le futur acheteur, Mme le Maire a consulté la trésorerie afin de voir quelles pouvaient être les possibilités de réduction de ce coût sans mettre en danger l'équilibre financier de ce budget. Il est donc proposé au conseil de baisser le coût de la PVR à 18€/m² HT. Une réduction sur le prix de vente devra également être consentie par le vendeur. Après discussion, le conseil décide d'accepter cette baisse de coût de la PVR, avec 3 oppositions.

7 - Jury d'assises :

Comme chaque année, le conseil doit procéder à la désignation après tirage au sort sur les listes électorales de 3 personnes pour faire partie de la liste préparatoire du jury d'assises 2021. Le tirage au sort a désigné Monsieur THBAUT Xavier, Mme Gregis Eléonore et Mme Bidalot (née Plissard) Danièle.

8 - Travaux : Rapporteur Georges Monnier

- Salle des fêtes : Les travaux ont repris normalement. Le parquet a été retiré, la mezzanine servira au stockage mais ne sera plus accessible au public, finition du carrelage et faïence de la cuisine + dans l'extension le chauffage au sol et la chape seront installés sous une semaine, les sanitaires sont en cours.
- Rue de la République, les travaux concernant l'assainissement se terminent en milieu de semaine prochaine.
- Les travaux de la piste cyclable commencent le 10 Aout 2020, de la gare jusqu'au rond-point vers Colryut pour relier celle de Port-Lesney.
- Une étude sera effectuée mardi 07 Juillet 2020 concernant une maison d'habitation rue des Vignes. La rue sera fermée à cette occasion.

9 - Divers :

- Une demande de sécurisation du croisement de la rue des vignes et de la rue de l'oratoire a été formulée et Mme Le Maire en prend note.
- Mme le maire propose, à la demande de la majorité du conseil de lancer un audit financier pour s'assurer d'une vision à court et moyen terme des finances de la commune
. Les consultations ont commencé avec Yves Chalumeau. Il est proposé de prendre une décision définitive sur le choix du cabinet d'audit lors du prochain conseil.
- Âges et vie : Audrey West-Lamy et Claudine Miller seront référentes du projet.
- CA de clôture du Lycée du Bois : Sandra Hählen et Sandrine Debrand ont assisté à cette réunion. Le règlement intérieur ainsi que les coûts ont été modifiés.
Un vote pour l'attribution des logements de fonctions a eu lieu. Des travaux de remise aux normes seront effectués en octobre prendront entre 3 et 4 mois.
Il y aura un changement de proviseur à la rentrée.
- Percée du Vin Jaune : Mme le Maire était présente.
Dévoilement du foudre annonçant la percée du vin jaune en présence des parlementaires, des élus locaux et de Monsieur le sous-préfet de Jura.
- 3 personnes du SIEDEC sont venues présenter les services inhérents au Siedec notamment le CEP (conseil en énergie partagée) auquel la commune adhère. 1 référent est nommé pour suivre ce dossier : Guy Tonnaire.

- CA de l'école : Sandra Hählen et Audrey West-Lamy ont assisté à cette réunion.

Suite à la pandémie du Covid-19, les institutrices font un bilan plutôt positif du suivi des élèves. La reprise s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires. A cette occasion, elles ont adressé des remerciements aux agents communaux pour toutes l'aide apportée. Pas de baisse d'effectif pour l'année à venir. La question du groupe scolaire reste entière.

- OMS : Sandra Hählen a assisté à cette réunion.

Démision massive au sein du bureau, un seul membre conserve sa place. Les finances sont saines. Il faudra recréer un bureau.

- Réunion avec Articom : Sandra Hählen, Sandrine Debrand, Claudine Miller et Georges Monnier ont assisté à cette réunion.

Réunion conviviale au cours de laquelle de nombreuses idées ont été formulées. Mme le Maire s'engage à travailler en collaboration avec les commerçants et artisans afin de mener à terme plusieurs projets de dynamisation du bourg.

- Deux demandes de Mr Rochet : une précision concernant le fleurissement de Mouchard, et une précision concernant le bulletin municipal et le « droit de parole » de l'opposition. A ce sujet, Madame le Maire insiste sur le fait que la municipalité en place est une équipe et qu'il convient de travailler en bonne intelligence et en partenariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h11.

Prochain conseil : vendredi 21 Aout 2020 à 20h.

Le secrétaire,



Audrey West Lamy

Le Maire,



Sandra Hählen